

Nouveau

ACCOMPAGNEMENTS ET CONSEILS EN PRÉVENTION

ACC14 – Intégration d'une démarche d'activité physique dans son entreprise



Contexte

L'intégration de l'activité physique en entreprise constitue un levier important de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail. Elle contribue notamment à la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique, facteurs de risques reconnus pour la santé globale des salariés.

Dans ce cadre, AMETRA06 développe une offre en partenariat avec l'association [Azur Sport Santé](#) (A2S) afin d'accompagner les entreprises dans la mise en place de dispositifs d'activité physique adaptés à leurs besoins. Pour en savoir plus, consulter le programme "[Je bouge + au travail](#)".

Offre d'accompagnement

**AZUR
SPORT
SANTÉ**

- Lutter contre la sédentarité
- Lutter contre l'inactivité physique
- Prévenir des risques liés à l'activité physique intense

Accompagnement possible

L'intervention complète s'organise en plusieurs étapes :

1. **Sensibilisation de la direction et des salariés** aux enjeux d'une pratique régulière d'activité physique.
2. **Analyse des besoins** de l'entreprise et **co-construction** du projet avec les salariés.
3. **Mise en place d'un dispositif d'activité physique** adapté au contexte de travail.
4. **Évaluation** et suivi des actions mises en place.

L'entreprise peut également opter pour des actions ponctuelles à la carte ou choisir entre 1 à 4 étapes.

Prérequis

L'entreprise doit avoir réalisé son DUERP, en intégrant notamment la **prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)**.



Coût

Offre partenaire A2S / Sur devis



Durée

Variable
Accompagnement à la carte



Lieu

En entreprise ou à proximité



Publics concernés

Dirigeants, encadrement et ensemble des salariés

Exemples d'actions pouvant être mises en place :

- Pauses actives
- Programme d'activité physique
- Conférences de sensibilisation
- Kits d'outils de lutte contre la sédentarité

Contact :

✉ prevention@ametra06.org